

Les pêcheries fixes de la région de Saint-Benoît-des-Ondes (Ille-et-Vilaine)

par LAM HOAI THONG (1)

DESCRIPTION DES PECHERIES

GÉNÉRALITÉS.

Les *pêcheries fixes* appartiennent à une des formes les plus anciennes (16^e siècle) de l'exploitation des eaux de la baie du Mont-Saint-Michel. LE DANOIS (1913) les mentionne comme typiques de cette région. Une étude approfondie de leur structure et de leur disposition, accompagnée d'une liste des poissons comestibles composant leurs captures, a été publiée par CHEVEY en 1925.

A cette date on comptait de Cancale à la Chapelle Sainte-Anne, soit sur un front d'une quinzaine de kilomètres (fig. 1), une quarantaine de pêcheries fixes, dont 9 à Saint-Benoît-des-Ondes. Actuellement dans les mêmes limites, les chiffres sont de 6 pour Saint-Benoît sur un total de 38. Ce sont des propriétés privées bien que situées sur le domaine publique maritime.

Les conditions hydrologiques régnant sur ces pêcheries peuvent être résumées à grands traits.

Les minima de températures se situent en février, les maxima en août. Pour l'année 1967 ils ont été respectivement de 8° C et de 19,7° C. Les salinités correspondantes sont de l'ordre de 34,6 et de 36,3 (chiffres élevés, dus au dégorgement du sel imbibé dans cette grande étendue sablo-vaseuse).

Dans cette partie de l'estran à pente extrêmement faible, l'aspect du sol est quasiment uniforme. Une mince couche de vase très humide recouvre une épaisseur de sable fin oxydé, englobant des débris de coquilles, d'éclats émoussés de schiste et de phyllades ; l'ensemble repose sur de la tange.

STRUCTURE ET MORPHOLOGIE.

L'essentiel d'une pêcherie consiste en deux *pannes* de branches qui convergent vers le large et aboutissent à la suite d'un petit couloir à une grande nasse.

(1) Elève 3^e Cycle Paris, en préparation de thèse au laboratoire d'Océanographie biologique de la Faculté des Sciences de Rennes.

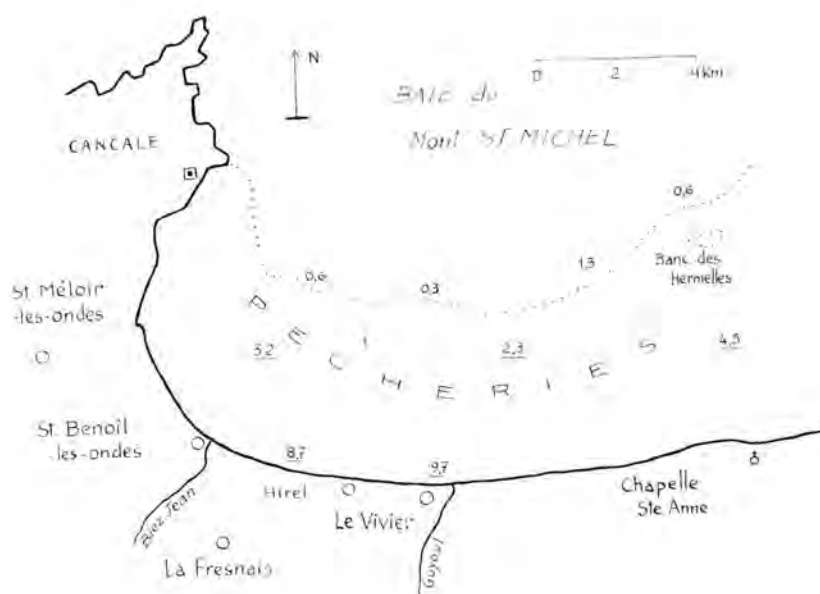


Fig. 1. — Carte de situation des pêcheries.

Chaque panne mesure environ 250 à 300 mètres. Elle se compose d'un puissant squelette de pieux distants d'un mètre, solidement enfoncés dans le sol et garnis de branchages. Le chêne, parfois l'ormeau, constitue ce squelette, tandis que la garniture est essentiellement faite de bouleau bien branchu. L'ensemble de la panne se dresse au-dessus du sol sur une hauteur de 1,50 à 3 mètres.

La nasse, appelée *bourrache*, constitue la chambre de capture. Elle a la forme d'un fuseau ventru dont les dimensions sont de l'ordre de 2,50 mètres pour la longueur et d'un mètre pour le diamètre maximum. La bouche de l'engin est en partie masquée par un voile tronconique qui canalise le poisson vers l'intérieur et s'oppose ensuite à sa sortie. Une ouverture carrée, pratiquée à la partie supérieure du ventre et habituellement fermée par un couvercle, permet la récupération des captures qui sont extraites au *hâvenet*. La nasse est faite de saule noir dont les brins ont un écartement moyen de 6 millimètres. L'armature du *hâvenet* est une branche d'ormeau recourbée sur elle-même et affermie par deux surliures.

Le couloir qui fait suite aux pannes est large d'environ un mètre. Un courant d'eau permanent circule à marée basse dans le système couloir-bourrache. A marée haute, l'ensemble de la pêcherie est recouvert par les eaux, à l'exception de quelques pieux plus élevés que les autres et qui servent de balises.

Juste en amont du couloir, deux échelles placées contre la panne Est permettent le passage de l'exploitant de l'intérieur à l'extérieur de la pêcherie (ou vice versa). Celle-ci est toujours flanquée du côté Est de la bourrache d'une table de triage distante d'un à deux mètres et d'une surface voisine d'un mètre carré (fig. 2).



Fig. 2. — Extrémité d'une pêcherie à basse mer.



Fig. 3. — Nasses à anguilles en batterie.

(Photos L. H. Thong)

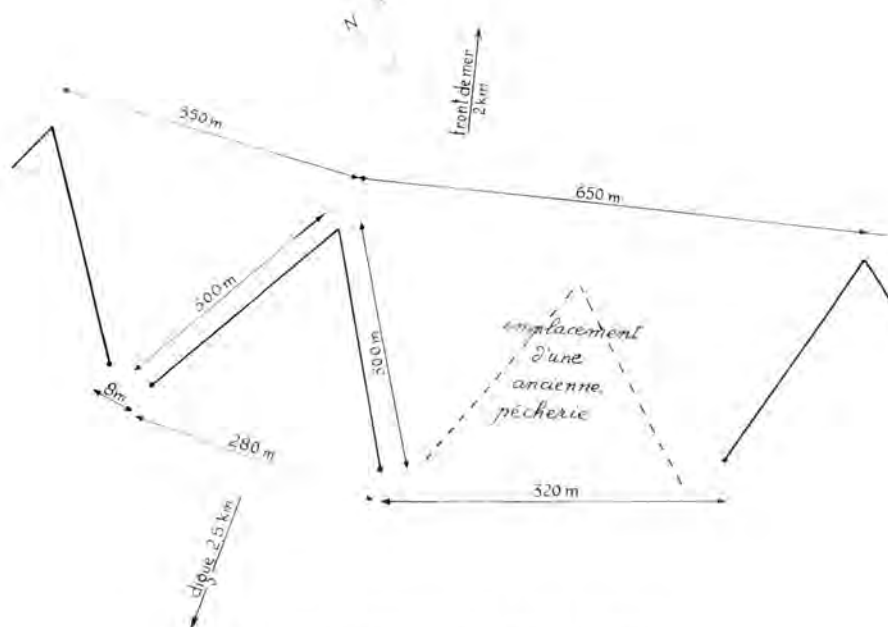


Fig. 4. — Schéma coté d'une pêcherie.

« Par les deux pannes, écrit CHEVEY (1925), et la ligne idéale qui rejoint les deux extrémités libres de celles-ci, la pêcherie forme un triangle sensiblement équilatéral dont un sommet — celui qui aboutit à la bourrache — est face à la mer » (fig. 4). La distance entre l'extrémité libre de la panne d'une pêcherie et celle de la suivante varie entre cinq et quinze mètres. l'ensemble de la pêcherie se situe approximativement à deux ou trois kilomètres de la digue (rivage). Comme l'immense étendue de l'estran est assez vaseuse, il est nécessaire que les chemins (un ou deux) conduisant à la pêcherie soient nettement balisés.

A partir du mois de mai se dressent en batteries parallèles à la côte et à environ 500 mètres en amont des pêcheries des nasses à anguilles distantes entre elles d'une cinquantaine de mètres. Contrairement aux bourraches, ces nasses (de dimensions beaucoup plus petites) sont toujours appâtées.

EXPLOITATION.

Les pêcheries « donnent » surtout à la belle saison, c'est-à-dire à partir de la fin avril. En hiver les captures sont insignifiantes. En outre et quelle que soit la saison, la pêche est meilleure en périodes de vives eaux qu'en périodes de mortes eaux.

Une heure et demie à deux heures avant le bas de l'eau, l'exploitant muni de sa hotte d'osier et de son havenet part pour sa pêcherie, soit à pied soit en « voiture » (carriole à cheval). Abandonnant son véhicule à l'extrémité amont d'une des pannes, il commence par ramasser la faune échouée sur la vase, puis termine sa tournée par la visite de la bourrache.



Fig. 5. — Couloir aboutissant à la bourrache.

(Photo L. H. Thong)

En général, les captures sont peu abondantes, au grand maximum une dizaine de kilogrammes par bourrache. En outre il s'agit surtout de petits poissons. Une pièce de 30 centimètres est déjà considérée comme une bonne prise. La majorité des poissons récoltés sont en bon état, sauf dans les cas où des seiches (*Sepia officinalis*) (1) et des crabes (*Carcinus maenas*) pullulent dans les nasses, ou dans ceux où quelque gros et vigoureux spécimen assomme ses congénères plus menus. AUDOUIN et EDWARDS (1832) puis CHEVEY (1925) ont déjà signalé le colmatage rapide de la bourrache et ses effets nuisibles sur les alevins qui peuvent y être retenus. Les formes jeunes de guitans, de sardines, de sprats, de plies sont celles qui ont le plus souffert de cet état de chose au cours du dernier printemps.

(1) Appelées localement *margates*. En mai et au début juin, ces margates constituent l'essentiel de la production ; leur nettoyage s'effectue sur place et on en vend l'« os » aussi bien que les parties consommables.

Les produits de la pêche sont vendus à des distributeurs locaux. Ils ne suffisent pas à nourrir l'exploitant et paraissent disproportionnellement faibles devant le travail annuel de remise en état des pêcheries. En effet, les intempéries hivernales arrachent les garnitures, disloquent les bâtis, condamnent pratiquement le fonctionnement des pêcheries pendant toute la morte saison. C'est seulement vers mi-avril qu'on les remet en état, ce qui prend pratiquement une quinzaine de jours, si le temps le permet.

Aussi les usagers ont-ils tendance à exercer parallèlement une autre activité. Outre le travail de la terre pratiqué de tout temps, ils se tournent maintenant vers l'exploitation de parcs à huîtres et de bouchots à moules dont l'établissement est un des faits marquants de ces dernières années.

LISTE COMMENTEE DES POISSONS OBSERVES DANS LES PECHERIES DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES DE FEVRIER A AOUT 1967 (1)

CYCLOSTOMES :

1. *Lampetra fluviatilis* (Linné 1758) Lamproie
Un spécimen de 300 mm a été capturé le 19 juillet. D'après CHEVEY (1925), l'espèce est assez commune et se capture de janvier à mai.

RAJIFORMES :

2. *Raja clavata* Linné 1758 Raie, Raiton
Captures fréquentes. Jeunes individus de moins de 170 mm observés dès février. La taille ne dépasse pas 250 mm en juillet.
3. *Dasgatis pastinaca* (Linné 1758) Tique
Espèce non observée par CHEVEY (1925). Deux spécimens de 309 mm et 364 mm ont été pris en juillet.

TORPEDINIFORMES :

4. *Torpedo marmorata* Risso 1810 Dormeur
Espèce absente dans le rapport de CHEVEY, se capture occasionnellement dès fin mai. La taille ne dépasse pas 300 mm.

CLUPEIFORMES :

5. *Clupea harengus* Linné 1758 Hareng
Un spécimen de 152 mm a été observé le 23 février et 3 autres plus petits le 21 juin. Pourtant d'après DE KERVILLE (1897), les jeunes seraient présents en toutes saisons sur le littoral normand ; COULON (1908) note leur arrivée sur la côte de la Seine-Inférieure en octobre.
Période de ponte : décembre-janvier. Cf. Faune de Plymouth (1931).

(1) Différentes visites aux pêcheries en 1967.

Mois	F	M	A	M	J	J	A
Jour	8	14		10	6	10	8
	23		26	23	21	19	
						26	

6. *Clupea sprattus* Linné 1758 Sprat, Erelan

Espèce très commune, se rencontre à partir de mars, taille comprise entre 56 et 85 mm. De très grands individus, 120-150 mm, observés de fin mai au début juin. Vers fin juin apparaissent d'innombrables alevins mesurant 35-45 mm.

7. *Sardina pilchardus* (Walbaum 1792) Sardine

Assez commune, présente dès février. Les échantillons observés comprennent :

- en grosse majorité des sardines de 70 à 120 mm.
- quelques individus de grande taille, dits « sardines de moulières », dépassant 200 mm. Taille maximale observée : 254 mm (1).

Grande abondance de juvéniles (50 mm) en juillet.

8. *Alosa fallax* (Lacépède 1803) Alose

Présence occasionnelle en juin comme pour l'espèce suivante. 3 spécimens mesurant environ 300 mm ont été capturés le 6 juin.

9. *Alosa alosa* (Linné 1758) Alose saumonée

2 individus de 350 mm capturés à la même date.

10. *Stolephorus encrasicolus* (Linné 1758) Anchois

Espèce peu abondante mais signalée dès avril.

Les captures les plus courantes mesurent entre 100 et 160 mm. On rencontre néanmoins assez souvent des individus dépassant 200 mm.

11. *Salmo trutta* Linné 1758 Truite de mer

Rare. Un spécimen de 205 mm a été observé le 14 mars.

12. *Salmo salar* Linné 1758 Saumon

Assez fréquent en mai et au début juin. On signale des captures pesant entre 4 et 8 livres.

ANGUILLIFORMES :

13. *Anguilla anguilla* (Linné 1758) Anguille

Assez commune à la belle saison. Des individus de petite taille (280 mm) se prennent dans des nasses appâtées.

BELONIFORMES :

14. *Belone belone* (Linné 1758) Orphie

Abondante en mai et juin. Les captures mesurent entre 400 et 700 mm. La plupart ont des organes génitaux mûrs. De très jeunes individus (90-110 mm) ont été observés vers mi-juillet.

GASTEROSTEIFORMES :

15. *Gasterosteus aculeatus* Linné 1758 Epinoche

Capture occasionnelle à la fin de l'hiver (février-mars).
Maturité sexuelle observée à la même époque.
Taille approximative 65 mm.

SYNGNATHIFORMES :

16. *Syngnathus acus* Linné 1758

Assez fréquent en mai et juin. Grande taille : 300-350 mm.

17. *Siphonostoma typhle* (Linné 1758)

Moins fréquent que l'espèce précédente. Présence à la même époque. Quelques mâles portant des œufs ont été observés en mai. Taille approximative 220 mm.

(1) Une sardine de 242 mm a été trouvée le 26 janvier à Port-Saint-Jean (Rance) dans des eaux d'une température de 7,9°C et d'une densité de 1006, correspondant à une salinité approximative de 7 grammes par litre.

18. *Hippocampus brevirostris* Cuvier 1829 Cheval de mer, hippocampe
Rare. Un individu a été observé le 21 juin.

MUGILIFORMES :

19. *Atherina presbyter* Cuvier 1817 Prêtre
Très commun et présent en toute saison. Abondance en avril et en mai (début de la période de ponte). La taille peut dépasser 170 mm.
20. *Mugil auratus* Risso 1810 Mulet
Espèce commune, surtout à partir du printemps. La majorité des captures ne dépassent pas 180 mm. Les mulets de grande taille sont abondants au début de l'été.
La reproduction débute à la fin de mai.
21. *Mugil capito* Cuvier 1817 Mulet
Espèce assez commune. On capture généralement de très jeunes individus, approximativement aux mêmes époques que l'espèce précédente. Elle n'a pas été signalée dans la Faune de Plymouth (1931) ni dans la Faune de Roscoff (1956). Assez rare sur la côte belge (POLL 1947).
22. *Mugil chelo* Cuvier 1817 Mulet
Espèce assez commune, cependant non signalée par CHEVEY (1925). Les individus de grande taille se rencontrent surtout à la fin de l'hiver ; quelques spécimens de 300 mm capturés en mai.
Reproduction : décembre à février.

GADIFORMES :

23. *Gadus luscus* Linné 1758 Guitan
Captures très abondantes de février à juin, taille comprise entre 120 et 210 mm. De très jeunes individus entre 50 et 70 mm sont observés en grande quantité de fin mai à fin juin.
24. *Gadus merlangus* Linné 1758 Merlan
Moins abondant que l'espèce précédente. Sa présence est observée dès le début de mai. La taille des captures ne dépasse pas 200 mm. Vers mi-juillet, des jeunes de 50 et 100 mm sont pris en grand nombre.
25. *Gadus pollachius* Linné 1758 Lieu
Dès février sont occasionnellement capturés des jeunes inférieurs à 170 mm et à partir d'avril des spécimens plus grands, atteignant 240 mm.
26. *Gadus minutus* Linné 1758
Rare. Un seul individu mesurant 85 mm a été pris le 8 janvier. A peine signalée par MALARD (1890) et par CHEVEY (1925), l'espèce n'est pas mentionnée dans la Faune de Roscoff (1956). Elle semblerait très abondante sur la côte anglaise. Cf. Faune de Plymouth (1931).
27. *Onos mustelus* (Linné 1758) Loche de mer
Espèce particulièrement abondante en février et mars (période de maturité sexuelle). Semble disparaître des captures vers fin avril.

PERCIFORMES :

28. *Morone labrax* (Linné 1758) Bar
Les jeunes inférieurs à 100 mm semblent présents toute l'année. A partir de juin, des lignes appâtées (1) pêchent occasionnellement des individus de grande taille (250-400 mm).
29. *Labrus bergyllta* Ascanius 1772 Vieille
Un spécimen unique de 180 mm a été capturé en mars.

(1) Appât : encornet (*Loligo vulgaris* et *Alloteuthis media*).

30. *Crenilabrus melops* (Linné 1758) Vieille
Captures rares. 3 individus inférieurs à 70 mm ont été pris de février à avril.
31. *Spondyllosoma cantharus* (Linné 1758) Brème
Présence à partir de mai. Très commune en juin et juillet. Tailles minimale et maximale observées : 79 et 249 mm.
32. *Chrysophrys aurata* Cuvier et Valenciennes 1829 Brème
Assez rare en Manche d'après LE DANOIS (1913), LE GALL et CANTAGUZÈNE (1956) ; un spécimen de 157 mm a été capturé le 23 février (1).
33. *Trachinus vipera* Cuvier et Valenciennes 1829 Vive
Espèce occasionnelle, présente dans les bourraches de février à fin mai. Petite taille : entre 75 et 125 mm.
34. *Trachurus trachurus* (Linné 1758) Cariau, chinchard
Capture possible dès mai, soit en bourrache soit sur lignes appalées. Taille comprise entre 290 et 340 mm.
35. *Scomber scombrus* (Linné 1758) Maquereau
Captures fréquentes dès fin juin, mais ne dépassant pas 360 mm de taille.
36. *Callionymus lyra* Linné 1758
Espèce assez fréquente. Taille approximative 140 mm. Parure de noce observée dès février.
37. *Ammodytes lancea* Yarrel 1836 (cf. POLL 1947)
Un individu de 75 mm capturé le 6 juin. CHEVEY (1925) n'a trouvé qu'un échantillon déterminé comme *Ammodytes tobianus* Linné. — La saison des pêches aux lançons commence au début de juin.
38. *Gobius minutus* Pallas 1769 Goujon
Espèce très commune, observée toute l'année.
39. *Gobius niger* Linné 1758 (cf. POLL 1947)
Présence observée en avril et mai. Captures assez fréquentes pendant cette période.
40. *Aphya minuta* (Risso 1810) Goujon, Mangin à maquereau
Espèce commune à partir de fin mai. Diminution sensible de la population à la fin de juillet. Taille comprise entre 48 et 63 mm.
41. *Trigla lucerna* Linné 1758 Grondin
Capture rare. Trois jeunes individus de 38, 94 et 106 mm ont été pris entre mars et juillet.
42. *Cottus bubalis* Euphrasen 1786
Commune en février et mars, l'espèce disparaît des bourraches dès avril.
43. *Agonus cataphractus* (Linné 1758)
Capture assez fréquente en mai et juin. Taille comprise entre 79 et 100 mm.
44. *Liparis Montagu* Donovan 1802 Teteau
Un spécimen de 80 mm a été capturé le 8 février.
45. *Liparis vulgaris* Fleming Teteau
Deux individus (75 et 86 mm) pris respectivement le 23 février et le 14 mars.
A partir de mars aucun autre *Liparis* n'a été trouvé.

(1) A signaler que 7 autres spécimens de 210 mm chacun ont été capturés le 8 août à la senne à Dinard.

PLEURONECTIFORMES :

46. *Platichthys flesus* (Linné 1758) Flet
Espèce très abondante jusqu'en mars, début avril. Tailles : de 89 à 312 mm.
47. *Pleuronectes platessa* Linné 1758 Carrelet
La période d'importantes captures suit celle des flets, soit du début avril à fin mai. Abondance de jeunes de 80 et 95 mm en avril.
48. *Limanda limanda* (Linné 1758) Limande
Une seule limande a été observée le 23 mai.
49. *Scophthalmus rhombus* (Linné 1758) Barbue
Rares captures en mai, taille inférieure à 236 mm. Aucun individu n'a été trouvé à partir de ce mois.
50. *Solea solea* (Linné 1758) Sole
Espèce occasionnelle, présente dès fin avril.
Taille comprise entre 150 et 240 mm.

*
**

Les récoltes les plus importantes observées de février à août 1967 consistent en :

Gadus luscus de février à juin.

Platichthys flesus : février et mars.

Pleuronectes platessa : avril-mai.

Clupea sprattus de mars à juin pour individus supérieurs à 60 mm.

Parmi les espèces abondantes, mais peu ou non commercialisables, citons :

Gobius minutus : toutes saisons.

Onos mustelus : février-mars.

Atherina presbyter : avril-mai.

Aphya minuta : mai-juin-juillet.

Viennent ensuite :

Mugil auratus (en majorité de petite taille) : printemps-été.

Belone belone : fin avril-début été.

Spondylisoma cantharus : fin printemps-début automne.

Scomber scombrus : été.

À la fin du printemps et au début de l'été se rencontrent en grande quantité de jeunes *Sardina pilchardus*.

Par rapport à la liste des poissons *comestibles* communiquée par CHEVEY (1925), on enregistre les différences suivantes :

a) en moins — *Acanthias vulgaris*, *Mugil saliens*, *Trigla gurnardus*, *Zeus faber*.

b) en plus — *Salmo trutta*, *Salmo salar*, *Mugil auratus*, *Mugil chelo*, *Gadus pollachius*, *Chrysophrys aurata*, *Limanda limanda*.

Il faut en outre ajouter pour établir un inventaire faunistique complet les poissons *non comestibles*, auxquels cet auteur ne s'était pas intéressé, soit :

Dasyatis pastinaca, *Torpedo marmorata*, *Gasterosteus aculeatus*, *Syngnathus acus*, *Siphonostoma typhle*, *Hippocampus brevipirostris*, *Callionymus lyra*, *Gobius minutus*, *Gobius niger*, *Aphya*

minuta, *Cottus bubalis*, *Agonus cataphractus*, *Liparis montagui*, *Liparis vulgaris*.

Signalons enfin que les captures sont actuellement très inférieures, en nombre et en poids, à ce qu'elles étaient au temps de CHEVEY.

OUVRAGES CONSULTÉS

- AUDOUIN et EDWARDS (M.), 1832. Recherches pour servir à l'Histoire naturelle du littoral de la France. Paris, tome I.
- BUEN (O. DE) et FAGE (L.), 1908. Un nouveau gobiidé méditerranéen du genre *Aphya*, *Aphya Ferreri* n. sp. *Arch. zool. exp. et gén.* N° 8, 4 : 105-110.
- CHEVEY (P.), 1925. Rapport sur les pêcheries ou bouchots de la baie du Mont-Saint-Michel. Off. Sci. et Tech. Pêch. marit. *Notes et Mém.*, 44 : 1-22.
- COULON (L.), 1908. Un séjour à Dieppe au point de vue de l'Histoire naturelle. Paris : 21-47.
- FAUVEL (P.), 1905. Histoire naturelle de la presqu'île du Cotentin. III. La faune. Cherbourg : 47-92.
- FOREST (J.), 1950. Observations sur deux Ammodytidae des côtes françaises. *Ammodytes lanceolatus* Lesauvage et *Ammodytes lancea* Cuvier. *J. Cons. int. expl. mer.* 16, 2 : 179-181.
- GADEAU DE KERVILLE (H.), 1886. *Bull. Soc. Amis Sci. nat. Rouen*, 1^{er} sem. : 9.
- GADEAU DE KERVILLE (H.), 1897. Faune de la Normandie. Les Poissons. Paris, fasc. IV : 230-496.
- KOELER (R.), 1884. Recherches sur la faune marine des îles anglo-normandes. Nancy.
- LE DANOIS (E.), 1913. Contributions à l'étude systématique des Poissons de la Manche Occidentale. *Ann. Inst. Océanog.* Paris, 5, 5 : 1-214.
- LE GALL (J.) et CANTACUZÈNE (A.), 1956. Les Poissons. Faune de Roscoff. *Trav. Sta. biol. Roscoff*, n. s. 7, 34, suppl. 8.
- MALARD (A.-E.), 1890-91. Catalogue des Poissons des côtes de la Manche, environ de St-Vaast. *Bull. Soc. Philomath. Paris*, sér. 8, 2, 2 : 60-101.
- PLYMOUTH MARINE FAUNA, 1931. Pisces. Plymouth : 313-331.
- POLL (M.), 1947. Faune de Belgique. Poissons marins. Bruxelles.